



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accès

Question écrite n° 64122

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur la reconnaissance du bénévolat associatif pour l'accès à la fonction publique. Lors de sa réunion du 12 décembre 1999, le comité interministériel des villes a demandé au ministère de la fonction publique d'étudier, en concertation avec les organisations syndicales, les conditions dans lesquelles pourrait être instaurée, dans certains corps ou cadre d'emploi, une troisième voie d'accès ouverte aux bénévoles associatifs. Il lui demande de lui préciser les suites qui ont été données à cette communication du comité interministériel des villes.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64122

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4072